



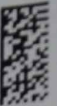
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**AVIS D'IMPÔT 2017**  
TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

P. 27

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
TRES. SAINT-LAURENT-DE-NESTE  
1 RUE DU HOUNTA  
65150 SAINT LAURENT DE NESTE



TPTI V99 040717 C 3 N

En 2018, vous devrez obligatoirement payer par prélèvement mensuel ou à l'échéance ou par paiement en ligne pour tout montant dû supérieur à 1 000 €.

MME DUPUY MURIELLE DANIELE  
22 CHE DU SARRADOU  
65150 MAZERES DE NESTE

<p>Vos références</p> <p>Numéro fiscal : 17 56 681 409 357 C Référence de l'avis : 17 65 4107906 55</p> <p>Numéro de propriétaire : 307 D00101 K</p> <p>Débiteur(s) légal(aux) : PROP/INDIVIS 4101 MBHKJ7 * MME DUPUY MURIELLE DANIELE E</p> <p>M PROP/INDIVIS MBPWTX ARNAREZ PATRICK BERNARD</p> <p>Numéro de rôle : 221 Date d'établissement : 11/08/2017 Date de mise en recouvrement : 31/08/2017</p>	<p>_____ Votre situation</p> <p><b>MONTANT À PAYER</b></p> <p>Au plus tard le <b>16/10/2017</b></p> <p style="text-align: right;"><b>1 770,00 €</b></p>
---	---

ATTENTION : l'enveloppe retour est réservée au paiement par TIP ou par chèque bancaire.  
SI VOS COORDONNÉES BANCAIRES NE SONT PAS MENTIONNÉES SOUS LE CADRE SIGNATURE  
OU EN CAS DE MODIFICATION, JOIGNEZ UN RIB.

Partie à détacher suivant les pointillés

Pour payer par smartphone ou tablette, flashez ce code avec l'application « Impots.gouv »



Voir explications à la rubrique « Comment payer vos taxes foncières ? »